

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE CONFLIT À LA PACIFIC WESTERN AIRLINES—LES ANNONCES D'EMPLOI FAITES AUX ÉTATS-UNIS

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, ma question s'adresse également à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Elle sait que certains travailleurs de Pacific Western Airlines sont en grève. Sait-elle également que cette compagnie aérienne fait passer des annonces à Seattle, Los Angeles, Portland et San Francisco, disant qu'elle recherche des tôliers et des techniciens en aéronautique et en avionique malgré la Directive sur la main-d'œuvre, chapitre 17, où il est stipulé que l'on ne peut accorder de permis de travail provisoires à des étrangers pour remplacer des travailleurs en grève au Canada?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, mon collègue le ministre du Travail aura peut-être des détails plus précis à ce sujet. Je ne suis absolument pas au courant des annonces publicitaires publiées par des entreprises dans les journaux, au Canada ou dans d'autres pays. Cependant, ce n'est pas au ministère de l'Emploi et de l'Immigration qu'il incombe d'intervenir lorsque des négociations ouvrières sont en cours ou en cas de grèves ou de lock-outs.

● (1500)

L'ENTRÉE AU CANADA DE TECHNICIENS AMÉRICAINS DE BOEING

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, il est dit au chapitre 17 des directives sur la main-d'œuvre que l'on ne peut pas émettre de permis de travail provisoire à des étrangers. Dans ce cas, pourquoi la société Boeing a-t-elle été autorisée à envoyer huit Américains au Canada pour travailler sur les avions de la PWA pendant cet arrêt de travail?

L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail): Monsieur le Président, si le député savait que les négociations ont repris entre les parties en cause dans ce litige, il ne poserait pas ce genre de questions embarrassantes à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

M. Deans: Autrement dit, si l'on négocie, on peut enfreindre la loi?

* * *

L'AGRICULTURE

LES PROGRAMMES DE STABILISATION—ON DEMANDE DES MODIFICATIONS

M. Arnold Malone (Crowfoot): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Il sait que de temps à autre, des gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral établissent des programmes de stabilisation agricole pour pallier aux conditions atmosphériques et à la situation économique. En pareil cas, il faut forcément fixer des limites arbitraires. Le ministre demandera-t-il à ses collabora-

Questions orales

teurs de commencer à recueillir des données personnelles, afin que les programmes de stabilisation soient reliés à des situations précises plutôt qu'à des conditions régionales qui par leur nature même ont tendance à être injustes?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je peux dire d'après sa question que le député sait précisément ce dont il parle. Je peux lui assurer qu'en ce moment nous pouvons nous procurer en partie ces renseignements. L'élaboration de modifications au programme d'assurance-récolte en vue d'accorder une protection accrue nous donnera l'occasion voulue d'accéder à la demande du député.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES ALLOCATIONS FAMILIALES DE JANVIER

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le gouvernement a de plus en plus souvent l'arrogance de profiter de sa forte majorité pour passer outre aux droits des députés de l'opposition, non seulement à la Chambre mais encore aux comités, en imposant la clôture à des projets de loi concernant la désindexation des allocations familiales, des lois fiscales complexes et la révision des limites des circonscriptions électorales.

Le ministre va-t-il confirmer ce que ses hauts fonctionnaires m'ont dit, à savoir que les allocations familiales de janvier ont été établies à \$31.58 pour refléter l'intention du gouvernement de les désindexer? Autrement dit, le gouvernement va adopter ce projet de loi sans se préoccuper de ce que le Parlement et les groupes de pression ont à dire. Quoi qu'il arrive, le gouvernement n'en fera qu'à sa guise.

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le député sait que la mesure à laquelle il fait allusion a été annoncée par le ministre des Finances dans son budget. Celui-ci a fait l'objet d'un débat de six jours et la Chambre l'a adopté à la majorité des voix. Puis, le projet de loi C-70 a été lu pour la première et deuxième fois, et la Chambre en a profité pour le débattre. Ce projet de loi a été renvoyé au comité qui a obtenu plus de temps que prévu pour l'étudier.

M. Turner (Vancouver Quadra): Quel mépris du Parlement!

M. Epp (Provencher): Le projet de loi est ensuite revenu à la Chambre où nous étions disposés à en débattre hier, alors que les libéraux ont préféré proposer l'ajournement de la Chambre. Ils ne voulaient même pas siéger.

Des voix: Bravo!

M. Epp (Provencher): Et voici que le député a l'audace de dire que nous ne devrions pas l'adopter. Ils ne veulent pas travailler et ils ne veulent pas que le Parlement siéger.